

Bilan de compétences

Modalités

- Entretiens individuels réguliers sur une période de 3 à 6 mois
- 24 heures dont 20 heures de face à face
- Accompagnement assuré par des psychologues du travail
- Des outils spécifiques adaptés à vos besoins (test, logiciel d'orientation...)



Public

Salarié-e-s, fonctionnaires, demandeur-euse-s d'emploi ou indépendant-e-s.

Démarches préalables

Le 1er entretien d'accueil avec le Service Formation Continue, gratuit et sans engagement, pour mieux cerner notre approche et rencontrer le conseiller qui vous accompagnera.

Un devis et un calendrier transmis afin de formuler une demande de financement (compte personnel de formation, plan de formation de l'entreprise, financement individuel...)

Tarif

Le coût d'un bilan de compétences s'élève à 1500€ et Il est éligible au Compte Personnel de Formation.

Retrouvez le bilan de compétences sur www.moncompteformation.gouv.fr

Déroulement

Phase préliminaire

- confirmation de l'engagement du bénéficiaire dans la démarche ;
- analyse de la nature des besoins ;
- définition d'un calendrier ;
- information sur le déroulement du bilan ainsi que sur les méthodes et techniques utilisées.

Phase d'investigation

- repérage des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles ;
- analyse des motivations et des intérêts professionnels et personnels ;
- évaluation et détermination des possibilités d'évolution professionnelle.

Phase de synthèse

- prise de connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- mise en exergue des points forts et des points à améliorer au regard du projet ;
- définition des principales étapes de mise en œuvre du projet.

Contact
Service formation continue

Bâtiment I - 1er étage

Place du Recteur Henri Le Moal
35043 Rennes

sfc@univ-rennes2.fr

[02 99 14 20 36](tel:0299142036)

Chargé-e-s de mission

bilan-competences@univ-rennes2.fr

Marylène Bobet

[02 99 14 20 30](tel:0299142030)

Nadine Richeux

[02 99 14 20 63](tel:0299142063)

Vincent Thoreton

[02 99 14 20 29](tel:0299142029)

Horaire d'ouverture au public

Lundi : 9h00 -12h15 / 13h30 -17h00

Mardi : 13h30 -17h00

Mercredi : 9h00 -12h15 / 13h30 -17h00

Jeudi : 9h00 -12h15 / 13h30 -17h00

Vendredi : 9h00 -12h15 / 13h30 -16h30